

Workshop Conscience, Droit, Psychologie et Science Cognitives
Lutin et Amphibi Painlevé
Cité des Sciences et de l'Industrie, Niveau – 2,
30 avenue Corentin Carion, 75019 Paris

Journée du 6 juin 2017

Conscience et Droit : conscience du droit et droit de la conscience

Catherine Puigelier, François Jonen, Charles Tijus

Le Droit consacre la liberté de conscience et la conscience donne au Droit sa grandeur. Elle recouvre d'un voile rassurant l'intention contractuelle ou habituelle. Elle rappelle l'opportunité de respecter la loi ou celle de s'en échapper. Elle justifie la capacité de faire ou de celle ne pas faire. La conscience apporte sa touche de mise en ordre pour être en paix avec soi-même ainsi qu'avec les autres. En cela, les mots de la conscience ne cessent de construire un droit juste. Les mots équitables, raisonnables, valables et bien d'autres donnent ainsi corps à une conscience du droit et à un droit de la conscience.

La journée du 6 juin 2017 sur “*Conscience et Droit : conscience du droit et droit de la conscience*” vise à réfléchir les relations épistémiques, techniques et éthiques entre la discipline du Droit et celle des Sciences de la Cognition au sujet de la conscience. Peut-on parler de conscience sans évoquer son objet qui peut être l'espace autour de nous, le temps comme durée, mais surtout nous-même, notre corps, notre intension, notre action, l'autre, son action, l'effet de nos actions sur nous-même ou sur autrui, voire les propriétés morales qui en découlent ? Des dimensions que légifère le droit.

Peut-on évoquer la conscience sans définir son utilité, son développement cognitif, sa pratique si la fonction primordiale du cerveau est, selon Damasio, d'assurer l'*homéostasie* de l'organisme humain, c'est-à-dire finalement la survie pour laquelle il faut, selon Berthoz, se souvenir du passé pour prévenir le futur avec une mémoire comme instrument de prédiction.

L'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme définit le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, la notion de conscience étant définie comme «*des vues atteignant un certain degré de force, de sérieux, de cohérence et d'importance*». Mais de quelle conscience s'agit-il ? Peut-on formaliser ce qu'est la conscience sans parler de sa rationalité, mais aussi de sa robotisation à l'heure de l'intelligence artificielle et de la possibilité de traiter de si grand nombre de données pour décider. Des dimensions que le droit devra légiférer.

La conscience serait-elle l'internalisation du Droit et le Droit serait-il l'externalisation de nos consciences, de notre conscience collective ?

CERSA/CNRS - Université Panthéon-Assas (Paris 2)
EA 4004 – Cognitions Humaine et Artificielle (EPHE, UPO, UPEC, Paris 8)
LUTIN (Cité des Sciences et de l'Industrie)

Workshop Conscience, Droit, Psychologie et Science Cognitives
Lutin et Amphi Painlevé
Cité des Sciences et de l'Industrie, Niveau – 2, 30 avenue Corentin Cariou, 75019 Paris

Conscience et Droit : conscience du droit et droit de la conscience

François Jouen, Catherine Puigelier, Charles Tijus

PROGRAMME

- 10:00
Conférence Introductive de la Journée "Conscience et Droit : conscience du droit et droit de la conscience"
Jean-Louis Héryn, Secrétaire général du Sénat
- 10:30
L'intention vaut-elle l'acte ? Une approche à partir des travaux de Benjamin Libet
Jean-François Lambert (CHArt / Paris 8)
- 11:00
Le droit et l'inconscience,
Claude Grellier (Conseiller honoraire à la Cour de cassation)
- 11:30
La conscience au regard des neurosciences
Ferial Fezzani (Laboratoire de droit social / Paris 2)
- 12:00
La clause de conscience du médecin
Djelloul Kab (Laboratoire de droit social / Paris 2)
- 12:30
Développement cognitif de la conscience
Michèle Molina (LPCN) et François Jouen (CHArt-EPHE)
- #####
- 14:00
Les franges de la conscience: fluence, familiarité, attribution, mémoire, perception et conscience
Denis Brouillet (EPSYLON)
- 14:30
Conscience et Recherche scientifique
Catherine Puigelier (CERSA/CNRS)
- 15:00
Les robots et la prise de conscience : quelle conséquence juridique ?
Hajar Malekian (Paris 2)
- 15:30
Conscience et Robotique
Charles Tijus et Salvatore Anzalone (CHArt-Paris 8)
- 16:00
Pleine conscience, du biais perceptif au biais de jugement
Lea Lachaud (CHArt-EPHE / ESPCI-Paris-Tech) et François Vialatte (ESPCI-Paris-Tech)
- 16:30
De couleur à forme: prise de conscience des propriétés fonctionnelles du monde physique
Arnaud Santolini, Agnès Danis et Charles Tijus (CHArt-Paris 8)
- 17:00
Ici et Maintenant vs. Partout et Toujours: l'imbrication du fonctionnement et du développement dans la genèse des références morales
Henri Lehalle (CHArt / EPHE)

Organisation: Zakia Iklef et Geoffrey Tissier